

Le 24 juin 2021

Déclaration liminaire CHS CT du 24 juin 2021

Monsieur le Président,

A l'instar de la situation globale du pays, le nombre de contaminations dans les services relevant du Ministère est en recul, phénomène qu'on ne peut que saluer. Face à la crise sanitaire, les modalités d'organisation générale évoluent depuis le 9 juin ce qui nous permet de retrouver des conditions de dialogue social enfin acceptable. **Solidaires Finances Publiques 43** en profite d'ailleurs pour faire le point car cela a des impacts sur la santé et les conditions de travail des agents :

Télétravail :

Depuis le 9 juin : passage à 3 jours de télétravail

A partir du 1er juillet : passage à 2 jours (sauf pour les personnes qui ont 3 jours en « mode normal »)

Au 1er septembre : Télétravail en mode normal selon les nouvelles règles, si les conditions sanitaires le permettent.

Pour les personnes vulnérables, le dispositif reste inchangé.

Solidaires Finances Publiques 43 invite notre Direction locale à informer et accompagner les agents dans cette reprise. En effet, entre les différentes dates, les mises à jour Sirius au 15 juin du nouveau dispositif pour le 1er septembre mais à remplir dès à présent sous la dénomination télétravail initialisation, pour une réponse sous 1 mois en validant en attendant du télétravail exceptionnel.....bref comment faire simple alors que de nombreux agents doivent déjà gérer un retour sur le lieu de travail..... **Solidaires Finances Publiques 43** vous invite à être vigilant et bienveillant avec toutes ces nouvelles modalités ; Et les erreurs de saisies qui peuvent en découler.

Vaccination :

Là aussi, cela a été réaffirmé dans la Foire aux Questions de la DGAFP actualisé du 21 avril 2021 (et confirmé par le bureau RH1A) , la vaccination peut se faire sous couvert d'ASA (et les 2 injections). Ces dernières peuvent être étendues pour les réactions du vaccin (en utilisant AA « diverses ») sur une courte durée (un jour d'AA sauf cas particulier). Là encore, il semble que la communication n'aille pas dans ce sens.....En effet, les agents ont difficilement accès à ces informations ou ont droit à des réponses erronées. Il a notamment été expliqué à certains qu'ils n'avaient droit qu'à une autorisation d'absence pour la 1ère dose et aucune pour la 2ème, et silence total sur les effets secondaires. Notre Direction ne souhaite-t-elle pas qu'un maximum d'agent puisse se faire vacciner ?

Jour de Carence :

Les modalités ne cessent de changer depuis le début de la crise sanitaire. **Solidaires Finances Publiques 43** vous demande là aussi d'effectuer un rappel sur ces modalités. **Solidaires Finances Publiques 43** rappelle être opposé au jour de carence. Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** demandent la suppression du jour de carence, véritable scandale sanitaire et financier pour les agents. Et non pas sa suspension provisoire aléatoire, non rétroactive au bon vouloir d'un décisionnaire prenant avant tout une décision politique plutôt que sanitaire. Les agents ne choisissent pas d'être malade et ne doivent pas subir encore une fois une double peine.

Réunion de travail :

L'assistance doit se conformer à la règle de 4m² par personne.

Solidaires Finances Publiques 43 rappelle à la Direction que si elle n'oublie qu'exceptionnellement de rappeler à ses agents leurs obligations, elle a obligation de leur rappeler de la même façon leurs droits (il en va du bien être de vos agents).

Solidaires Finances Publiques 43 vous rappelle qu'il est important de veiller à vos agents. Car malheureusement, il n'y a pas que le COVID19. Les autres maladies sont toujours là, le stress est omniprésent, les conditions de travail sont fortement dégradées.

L'ordre du jour de ce CHS-CT étant étoffé, nous ne manquerons de revenir sur ces sujets mais aussi bien d'autres en séance car malheureusement, il y a beaucoup à dire.....

Solidaires Finances Publiques 43 continue de porter des exigences fortes en matière de santé, sécurité et conditions de travail pour que les agents-es aient les moyens d'effectuer un travail de qualité pour assurer nos missions de service public, et surtout d' agir sur les causes de ces situations délétères.

Les représentants Solidaires Finances Publiques 43 en CHS CT :

Frédérique GABRIEL/Guilhaume PONS/Eve CHAMPELOVIER/Jean-Louis DO CARMO
Jonathan COINTY (expert)/Sylvain BILLON (expert)